

Visiteur de prison

Didier, une fenêtre sur l'extérieur

Didier Bazin est responsable du Service enseignement supérieur, recherche et innovation (DPC) et visiteur de prison bénévole. En 2009, près de la moitié de la population incarcérée dans la Maison d'arrêt de Saint-Brieuc avait moins de 25 ans. Ce fait a vivement interpellé Didier qui, en réaction, s'est engagé.

Un investissement citoyen, mais encore...

«Vingt ans au service de l'Éducation nationale, et vingt ans dans la collectivité sur des postes en lien avec les jeunes, ont forgé ma sensibilité à tout ce qui touche à la jeunesse», constate Didier.

« De plus, mon parcours m'a persuadé que le milieu associatif est indispensable à côté de la fonction publique ». Rien d'étonnant donc à son engagement dans l'antenne costarmoricaine de l'Association nationale des visiteurs de prison (ANPV) dont il est président depuis six ans. Cette année, il est aussi élu au conseil d'administration national de l'association, une position qui lui permet de rapprocher le quotidien des centres pénitentiaires, des décideurs de l'administration centrale et des élus.

« Mon premier contact avec le milieu carcéral, c'était à Rennes, en sixième. Le père d'un de mes copains était surveillant de prison et, en le raccompagnant, j'ai été très impressionné par cette énorme porte d'entrée du bâtiment de détention. Est-ce que j'ai fini par l'ouvrir ? Peut-être », réfléchit Didier.

Comment être visiteur de prison

La demande se fait au Service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip). Un casier judiciaire vierge et l'âge de 21 ans sont requis. Si elle est acceptée, la demande donne lieu à un agrément, renouvelable tous les deux ans. C'est un engagement bénévole, soumis à un code de déontologie, entre confidentialité et accueil de la parole, sans porter de jugement.

« C'est un espace de parole libre, qui constitue souvent une bouffée d'oxygène dans l'univers carcéral du détenu, sachant qu'une personne incarcérée sur deux ne reçoit aucune visite durant sa détention ; un être humain peut pas se résumer à un acte », précise Didier.

Etre un lien avec l'extérieur

Ne pas couper le lien avec l'extérieur a toujours été le credo des visiteurs de prison. « A la Maison d'arrêt de Saint-Brieuc, nous visitons, à leur demande, les personnes en attente d'être jugées, ou purgeant des peines de moins de deux ans. Quoi qu'elles aient pu faire, elles vont ressortir un jour. Même si on ne peut pas agir immédiatement sur leurs conditions de détention, ça leur fait du bien de parler à quelqu'un qui les écoute de façon neutre, qui ne soit pas de la famille, avocat, psy ou aumônier... Un jour, un détenu m'a demandé de bien vouloir lui

laisser ouvrir la porte. Depuis son incarcération, il n'avait plus touché une poignée

de porte ! Désormais, quand j'ouvre une porte, je pense à lui ». Le lien avec l'extérieur se fait également lors de forums, où l'association présente son action au public, en incluant par exemple des projections de films, suivies de débats. « Notre stand peut provoquer des mouvements de recul, car les gens ne se sentent pas spontanément concernés, et la prison fait peur. Notre rôle est d'échanger, d'expliquer que la cité se décline aussi en détention et que chacun.e d'entre nous peut y être confronté.es un jour ».

Un enrichissement mutuel

« Je suis devenu visiteur de prison par altruisme, avec la volonté de donner de mon temps pour écouter. J'ai rencontré des personnes qui m'ont beaucoup apporté, et que je n'aurais peut-être jamais fréquentées dans ma vie. Entrer dans une maison d'arrêt, c'est faire face à une autre notion de l'espace et du temps. Cette expérience, très enrichissante, m'a rendu plus fort et m'a permis de relativiser beaucoup de situations».



La collectivité donne un coup de main

Les échos de l'écroué est le magazine interne semestriel de la maison d'arrêt de Saint-Brieuc. Il est publié en 500 exemplaires par l'unité reprographie (DSI).

DES CHIFFRES

Au 1er octobre 2019, **82 708 personnes** sont placées sous main de justice, dont 70 818 écrouées, pour 61 065 places opérationnelles. A la Maison d'arrêt de Saint-Brieuc, au 1er juillet 2019, **178 personnes** sont incarcérées pour 86 places.

armor **m**ag **i**nterne // **N°13** DÉCEMBRE 2019